



PV COMMISSION DES COUPES ET CHAMPIONNATS

Réunion téléphonique du 28 Mai 2020 à 17 H 30

Président de séance : M. JACQUET Yves

**Présents : Mme CHABANCE Marie-Claude
MM CLOUVET Jean-Claude - GUERIN Patrick**

Erratum

Considérant le PV de la Commission Coupes et Championnat en date du 29/04/2020 relatif notamment au classement de la Départementale 3 Poule A, il faut dorénavant considérer le classement comme suit :

11^{ème} Aubigny ES 2 14pts coefficient 0,071
12^{ème} Vasselay St Eloy FC 2 14 pts coefficient 0,071

Considérant que la rencontre les ayant opposée
Aubigny ES 2 bat Vasselay St Eloy FC 2 3-2

Considérant la différence de but sur la totalité des rencontres
Aubigny ES – 38 et Vasselay St Eloy FC – 45

Implique que Vasselay St Eloy FC 2 descend en Départementale 4 et que l' Aubigny ES 2 est maintenue en Départementale 3

Les décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Sportive et Autres dans les conditions de forme et de délai, conformément aux articles 188 et 190 des RG de la FFF. Compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et de l'équité sportive, la Commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel.

Le Président de la Commission,

Yves JACQUET

Le Secrétaire de la Commission,

Jean-Claude CLOUVET